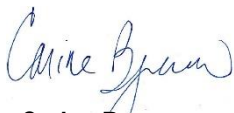


La présente constitue une autorisation spéciale de la directrice pour des fins de recherche scientifique au parc national d'Opémican. Elle est valide pour les personnes figurant sur ce document selon les conditions mentionnées.

Les titulaires de cette autorisation doivent avoir en leur possession et visible dans leur véhicule, en tout temps, une copie de l'entente et la présenter sur demande. De plus, ils doivent se conformer à la liste des activités autorisées, à la loi et au règlement sur les parcs.

En vertu de la Loi sur les parcs, la directrice peut modifier ou annuler cette autorisation en tout temps.

Titre du projet	Projet Onimiki – Inventaire Ichtyologique de la rivière Kipawa
Nom	Cima
Adresse	501-1190B, rue de Courchevel, Lévis, QC, G6W 0M6
Courriel	Jean-Francois.Lafond@cima.ca
Participants	Xavier Guérin, Hugo Witek, Sophie Lafrance, Michelle Lavictoire, possibilité d'une aide autochtone
Période	Du 11 au 21 octobre 2022
Lieu	Parc national d'Opémican – Secteur de la Rivière-Kipawa
Le ou les titulaires sont autorisés à	<ul style="list-style-type: none">➤ Accéder gratuitement au parc pour les fins des projets ;➤ Sortir des sentiers balisés➤ Effectuer les inventaires ichtyologiques tel que permis dans le permis SEG➤ Utilisation d'un VTT et d'une remorque pour accéder au territoire
Conditions à respecter	<ol style="list-style-type: none">1. Informer la directrice Carine Bergeron et Sarah Lavoie, coordonnatrice de la conservation et de l'éducation, de toute modification au projet;2. Respecter les méthodes d'intervention permises par le permis SEG;3. Laver les équipements utilisés avant leur utilisation dans la rivière Kipawa (embarcation, bottes, filets, etc.)4. Ne pas laisser de trace visible de leur passage;5. Ne pas porter atteinte à la sécurité des visiteurs (véhicules stationnés aux endroits prévus, matériel laissé dans les secteurs fréquentés, etc.);6. Remettre au parc un rapport d'activité, ainsi que les résultats des recherches;7. Remettre au parc une copie des publications associées au projet s'il y a lieu.



Carine Bergeron
Directrice

Signé à Témiscaming, le 20 septembre 2022